



# INFORMATIONS VERNIER

Edité et mis en page par l'Administration municipale

Avril 1993

## LA FÊTE

### Quel beau thème du mois!

Si d'autres ont été choisis pour des raisons plus ou moins utilitaires, celui-ci, c'est l'envie de voir des fêtes se célébrer, se dérouler qui nous l'a fait choisir. La Fête se conçoit sous mille facettes, à deux, en famille, en groupe, dans le quartier, et jusqu'aux commémorations nationales et mondiales, de même que religieuses - évidemment.

Elle est éternel recommencement, comme l'amour ou la création. Et comme toutes les grandes choses, elle risque de se vider de sa substance si elle devient simple habitude. Même traditionnelle, elle doit à tout moment être réinventée. Elle devient sublime lorsqu'une heureuse improvisation la parachève. Et comme toutes les choses fortes, elle peut comporter des risques pour la santé psychique et physique, pour la paix de la collectivité. Réussie, elle représente toujours un dépassement du normal, voire de la norme. Elle peut donc aussi prendre la forme d'une «folie tolérée». Et parfois, elle est même une sorte de défi à la mort.

La Fête, c'est l'intégration des arts (musical, culinaire, vestimentaire, décoratif, architectural, chorégraphique, etc.) et la communication des êtres (jeunes et vieux, de tous les horizons, géographiques, sociaux ou professionnels...). C'est une occasion pour tous de s'exprimer, chacune et chacun à sa manière.

*C'est surtout sur ces aspects culturels et de rencontre, d'échange, que nous aimerions mettre l'accent. En effet, quoi de plus merveilleux pour une collectivité publique que de pouvoir contribuer à ce que des fêtes de toutes sortes puissent avoir lieu ! C'est une fonction des communes qu'on tend à occulter au bénéfice de leurs tâches administratives, économiques, scolaires, sportives, sociales ou de sécurité, par exemple.*



Dans ce numéro d'INFORMATIONS VERNIER, nous donnons un aperçu non-exhaustif, mais néanmoins assez représentatif, de l'activité festive dans notre commune, dans l'espoir de permettre au plus grand nombre d'en profiter pleinement!

Christophe ISELI

Conseiller administratif



## Sommaire

*Index bleu :*

**La fête**

*Index vert :*

**Nouvelles communales**

*Index rouge :*

**Entreprises, commerçants et artisans spécialisés à votre service, à proximité de votre domicile.**

Prochain numéro : 28 mai

Les services municipaux se présentent

Journal tiré à 14'000 exemplaires

## Fête du 1er Août

C'est en 1891 que, sur instruction du Conseil Fédéral, on commémora dans toutes les communes la fondation de la Confédération en allumant des feux sur les hauteurs et en faisant sonner les cloches des églises.

A Vernier, pendant de nombreuses années, cette fête se déroulait à tour de rôle dans les différentes agglomérations.

Avec l'évolution démographique, la construction des cités nouvelles et des voies de communication nécessaires, le choix de l'emplacement a

dû, pour des raisons de sécurité notamment, être limité à deux lieux: Vernier-Village et Le Lignon.

La lecture du Pacte de 1291, les allocutions du maire et d'un ecclésiastique (alternativement catholique et protestant) ainsi que le feu de joie constituaient les éléments essentiels de cette commémoration.

En 1968, les Autorités, avec l'aide des sociétés communales, décident de donner plus d'ampleur à cette fête afin d'offrir à la population l'occasion de se rencontrer, de mieux

se connaître et de transformer cette commémoration en fête populaire. Stands de restauration, buvette, soupe, pot souvenir sont à disposition. Après la partie officielle, bal gratuit et en intermède grand feu d'artifice suivi du traditionnel feu de joie.

Rappelons que les sociétés communales travaillent bénévolement et que le bénéfice réalisé est réparti entre les groupements et associations à but social.

Les festivités se dérouleront cette année à Vernier-Village. rb

## Les Promotions

Pendant de nombreuses années, cette cérémonie pour les élèves verniolans se déroulait en deux temps.

Le dimanche matin, la distribution des prix dans les différents quartiers de la commune et, l'après-midi, l'ensemble des enfants se retrouvait au village de Vernier pour la fête avec cortège, goûter, carrousels et théâtre guignol.

En raison du nombre croissant d'enfants, la manifestation a dû être scindée sur deux jours, les classes primaires conservant la distribution des prix le dimanche matin et la fête l'après-midi. Pour les classes enfantines, c'est le samedi après-midi qu'elles se réunissaient au village pour défiler, avant de se rendre sur l'emplacement de fête à l'école de Vernier-Place où les attendaient les diverses animations et la collation et le sirop "à gogo". Suite à la votation populaire supprimant les prix scolaires, le déroulement de la clôture de l'année scolaire se modifia sensiblement. Seules les classes enfantines conservèrent leur fête à Vernier-Village.

Pour les classes primaires, la manifestation a été supprimée et remplacée par une fête par école ou quartier, organisée par les instituteurs avec l'aide des parents et d'associations locales.

En 1991, les autorités de Vernier, en collaboration avec les inspectrices, les enseignants, les associations et sociétés communales, après plusieurs séances de travail et de réflexion, décident d'apporter des changements afin de permettre aux enfants des écoles de fêter la fin de leur année scolaire avec leur famille.

Et c'est ainsi qu'en 1992, après le

traditionnel cortège, chacun s'est retrouvé sur l'emplacement de l'école des Ranches pour une fête ouverte à tous.

Promotions nouveau style, qui remportèrent un vif succès, notamment grâce à l'aide et au dévouement bénévoles des membres des sociétés et associations communales à qui les autorités adressent un très grand merci.

rb



## Les Aînés et la fête

### Fête et participation

Dans cette société où tout s'achète et se consomme, il est d'autant plus important d'être attentif à quelques «îlots» irréductibles qui s'accommodent mal d'une consommation pure et simple.

La fête me paraît être un de ces «îlots» : soit c'est vraiment la fête et il n'y a alors que des participants, soit c'est une consommation d'un loisir et à ce moment la fête est morte...

Les invités se trouvent sur les cercles périphériques à distance du centre, mais cependant reliés. Leur participation prend plutôt la forme d'une communication : ils sont branchés sur la fête, ils sont «dans le coup», même si, physiquement, ils n'ont fait que mettre les pieds sous la table... L'ambiance d'une fête est tissée de ces différents liens; on dit alors que le courant a passé, la fête est réussie.

La participation revêt des formes multiples que l'on pourrait imaginer en cercles concentriques. Le noyau central est représenté par celles et ceux qui préparent la fête : des jours, des mois à l'avance, ils sont à pied d'oeuvre. Il y a place pour ceux qui donnent tout leur temps, pour ceux qui en offrent un petit peu, chacun selon ses possibilités et ses compétences se trouve placé plus ou moins proche du noyau central.

Le service social de la commune organise traditionnellement des moments de fête, pour les Aînés particulièrement, par exemple l'après-midi récréatif de la «Tarte aux pruneaux» ou la sortie en bateau. En ce début d'année 93, nous avons pris un peu de temps avec les cinq clubs de la commune et leurs animateurs (ces animateurs dépendent du service d'animation de l'Hospice Général)

pour que ces moments de fête soient plus participants, plus animés, plus «pleins».

Deux points concrets ressortent de ces discussions :

- le programme d'animation de la «Tarte aux pruneaux» va être préparé par quelques personnes des clubs. Un petit groupe des Libellules va même se lancer autour d'un piano...

-un groupe ad hoc est partie prenante pour préparer la fête du 10ème anniversaire de «Enfance et Troisième âge» en 1994; des idées fourmillent déjà...

Des fêtes qui rapprochent, des moments de détente qui soient aussi des temps de contacts, simples et vrais. Tout un programme que des personnes travaillent à rendre possible. On s'en réjouit déjà !

Denis VOLERY / service social

## La fête au Village de Vernier

### Club Athlétique de Vernier

case postale - 1214 Vernier

Le CAV participe à plusieurs manifestations qui se déroulent dans ou à l'extérieur de notre commune.

Le 24 avril 1993, des athlètes participeront au Meeting d'athlétisme au stade de Sous-Moulin à Chêne. Ce meeting servira de qualification pour la Fête cantonale de gymnastique qui aura lieu les 4, 5 et 6 juin à Versoix où la société participera activement.

Le 2 mai 1993, toute la société sera à Meyrin pour prendre part à la journée sportive organisée par la FSG Meyrin.

Le 21 mai 1993 se déroulera un meeting interne organisé chaque année. Parents et amis sont cordialement invités à venir admirer les athlètes en herbe.

Un rallye est également organisé entre Vernier et Cartigny, le 16 juin 1993.



Dans le cadre de la commune, le club participe activement dans l'organisation des Promotions et à la vente des insignes du 1er Août, toujours avec beaucoup de bonne humeur.

### Groupe d'Habitants de Vernier-Village - GHVV

case postale 618 - 1214 Vernier

#### A tous ceux qui aiment jouer !

Le GHVV, en collaboration avec la ludothèque de Châtelaine, vous propose de venir passer un moment en sa compagnie, pour découvrir de nouveaux jeux, en redécouvrir d'autres ou faire connaître à vos voisins de Vernier les jeux qui vous passionnent.

Toutes sortes de jeux sont à votre disposition sur place, au rez-de-chaussée de la Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57.

Pour tout renseignement complémentaire tél. 341 92 04

le mardi 27 avril, dès 20 h pour les adultes

le mercredi 5 mai de 14 h30 à 17 h pour les enfants

## La fête au Village de Vernier (suite)

### Groupe d'Habitants de Vernier-Village - GHVV

En juin 1992 a été créé le Groupe d'Habitants de Vernier-Village.

Ses objectifs sont : Promouvoir la vie sociale, améliorer la qualité de la vie, les échanges culturels et sociaux, favoriser la création d'un lieu de rencontre pour les habitants de Vernier-Village.

La première tâche fut de promouvoir la création d'activités périscolaires dans notre quartier.

Après beaucoup d'efforts et grâce aux autorités communales et cantonales nous avons inauguré, en mars 1993, le local du périscolaire de Vernier-Village à la Maison Chauvet-Lullin où, les jours d'école, des enfants de 9 à 12 ans participent à différentes activités encadrés par un moniteur et un animateur responsable. Le GHVV a pris en charge la gestion de cette structure périscolaire 92-93.

En décembre dernier, nous avons organisé à l'école des Ranches une vente de jouets et de livres faite par et pour les enfants de Vernier. Celle-ci a rencontré un vif succès et nous avons donc décidé de reprendre ce type de manifestation le 3 avril 1993.

Nous avons encore d'autres projets : organisation de débats, rencontre entre les habitants, bourse aux vêtements... et quelques autres surprises pour ce printemps dont nous vous parlerons bientôt!

Ces activités n'ont d'autres ambitions que de permettre à tous les habitants du quartier de se rencontrer, d'échanger leurs idées et partager leurs pré-occupations.

Ce programme étant ambitieux, nous avons besoin de vous pour le réaliser. Pour tout renseignement sur le GHVV et sur les activités auxquelles vos enfants pourront participer, n'hésitez pas à nous contacter, soit par courrier au :  
GHVV case postale 618 1214 Vernier  
soit par téléphone au : 341 92 04

A bientôt. Cordialement.  
Le comité du GHVV

*Em junho 1993 foi creado o Grupo de Abitantes de Vernier-Village.*

*Os seus objectivos sao de promover a vida social, ameliorar a qualidade da vida, a troca cultural e social, favorizar a criação de un local de encontro para os abitantes de Vernier.*

*A nossa primeira missão foi de encorajar a criação d'actividades «périescolares» (actividades para as crianças depois da escola) no bosso bairro.*

*Depois de muitos esforços, e graça às autoridades Comunais e Cantonais, inaugurámos em março 1993 o local do «périescolar» de Vernier-Village na casa Chauvet-Lullin, aonde, nos dias de escola, as crianças de 9 a 12 anos participam a diferentes actividades, acompanhadas de un monitor e un animador respomsable. O Grupo de Abitantes de Vernier-Village, toma em cargo a gestão desta estrutura «périescolar» 92-93.*

*No mês de dezembro passado organizámos, na escola «des Ranches», uma venda de brinquedos e livros, feita pelas e para as crianças de Vernier. Esta venda tendo tido muito sucesso, decidimos de recomeçar no dia 3 de abril 1993.*

*Mas nós ainda temos outros projetos : organização de debates, encontros entre os abitantes, mercado de roupa usada, ... et outras surpresas esta primavera das quais daremos pronto novidades!*

*Todas estas actividades têm por ambição de permitir a todos os abitantes de vernier de se encontrarem, de trocarem ideias e de discutirem das suas preocupações.*

*Como este programa é ambicioso, nós precisamos de si para poder realizá-lo. Para toda informação sobre o Grupo de Abitantes de Vernier-Village e as respectivas actividades nas quais as vossas crianças poderão participar, nao esite a nos contactar, pelo correio :*

*GHVV case postale 618 1214 Vernier  
pelo telefone : 341 92 04*

*Até pronto. Cordialmente.  
A comissão do GHV*



La vente de jouets et de livres d'enfants

(Suite page 13)

**341.18.91**

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE QUI  
RÉPONDRA À TOUS VOS BESOINS  
INFORMATIQUES 24 H SUR 24 H  
ET 7 JOURS SUR 7

NOUS SOMMES REVENDEURS OFFICIELS

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- Fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **Dauphin**

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS LIVRER  
TOUS LES CONSOMMABLES POUR  
L'INFORMATIQUE DANS LA JOURNÉE

(Rubans informatiques et bureautiques,  
filtes disquettes, etc.)

**MEDIAPLUS** Accessoires et matériel  
informatique

**DI FABRIZIO Nicola SA**

Transports - Terrassements

Chemin des Vidollets 69

**1214 VERNIER**

Natel: 077 24 56 35

Tél. 318 50 50 - bip 589

Tél. bureau: 341 39 10



**ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ**

Concessionnaire des Services Industriels (SIG)  
et de l'Entreprise des Télécommunications (PTT)

98, route de Vernier Tél. (022) 797 22 20  
1219 Châtellaine Fax (022) 797 33 32



**G. SARACINO**

TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2 A, ch. du Sorbier  
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier  
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

**GARAGE  
JACQUES VILLASCHI**

AGENCE PEUGEOT  
Réparation toutes marques

20, route de Peney  
1214 VERNIER  
Téléphone 341 09 00

DEPUIS 1888, AIDE LES FAMILLES EN DEUIL 24 H. SUR 24

**A. MURITH S.A.**

SALONS FUNÉRAIRES et ACCUEIL

Devis et Prix modérés

89, Bd de la Cluse  
Genève - Téléphone **320 93 22**

BÂTIMENTS-FAÇADES  
MARBRE-SCULPTURE

Projets Dessins  
Devis sur demande

ART FUNÉRAIRE  
GRANITS  
MARBRES  
PIERRES

*Jean-Jacques MELLO*

Bureau:  
20, rue des Moraines  
1227 CAROUGE  
Tél. 342 22 74 - Fax 342 77 71

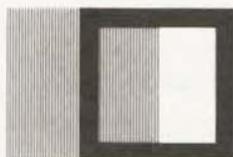
Atelier:  
10, chemin des Carpières  
1219 AÏRE  
Tél. 796 25 10



**GIUSEPPE  
FURCOLO**

8d, chemin Mouille-Galand  
1214 Vernier  
Téléphone 341 18 56

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien des jardins  
Clôtures - Piscines



48, route du Bois-des-Frères  
1219 Aire (Genève)  
Téléphone (022) 796 61 11

Succursale de Lausanne:  
56, avenue de Tivoli  
1007 Lausanne  
Téléphone (021) 25 92 11

**mangola+cie**

fondée en 1890

FABRIQUE DE FENÊTRES ISOLANTES  
en bois-métal et PVC

*Spécialistes en rénovation*



*Le Conseil administratif a fait figurer, dans ses priorités pour la législature 1991-1995, une INFORMATION DE QUALITE qui ne soit pas à sens unique.*

*Afin de garantir la continuation d'un large échange de vues concernant TOUT CE QUI TOUCHE A L'INFORMATION COMMUNALE, il a été décidé d'inviter périodiquement toutes les personnes qui s'intéressent à ce sujet.*

**VENEZ NOUS REJOINDRE POUR APPORTER VOS SUGGESTIONS ET CRITIQUES**

**mardi 8 juin 1993 à 18h30**

**Centre de quartier de Châtelaine**  
Av. de Châtelaine 84

### **Association des Intérêts de Vernier-Village**

#### **Assemblée générale**

Lundi 26 avril à 20h  
Aula de l'école des Ranches.

Notre brève partie administrative sera suivie d'un débat intitulé : **Vernier, une commune.**

avec la participation de :

- Monsieur André ABERLE, Président de l'Association des Intérêts de Châtelaine et environs
- Monsieur Robert BORGIS, Président de l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon
- Monsieur Marc FINSTERWALD, Président de l'Association des Habitants d'Avanchets-Parc
- Monsieur Jean-Robert WALTHER, Président de l'Association des Habitants de Balxert.

Une «verrée» vous sera ensuite offerte

**Nous vous attendons nombreux**

Le Comité

### **Chouette ! du nouveau au CAV**

Depuis le 22 janvier 1993  
le Club Athlétique de Vernier  
organise un cours de

### **Gymnastique pour Tous**

#### **Venez nous rejoindre !**

Le vendredi soir à l'école de Vernier-Place  
de 20h à 21h 30  
Ouvert à tous dès 20 ans

(membres ou non-membres du club)  
Fr. 5.— la séance

Renseignements :  
F. BONNAMOUR, tél. 782 92 27

## Mérite municipal verniolan

Le vendredi 12 mars dernier, à la salle communale de Vernier-Place, les autorités municipales décernaient au cours d'une brève et sympathique cérémonie officielle, le «Mérite municipal verniolan» pour 1992, distinction créée par le Conseil municipal en 1987, aux trois lauréats désignés par la Commission ad hoc.

Ouverture de la manifestation en musique par la Fanfare municipale de Vernier et le Groupe vocal de dames du Lignon dirigé par Mme Lily Blanchard et accompagné au piano par M. Claude Yvoire.

M. Jean-Claude SEYDOUX, président du Conseil municipal, salua les invités et rappela les règles qui régissent l'attribution de ce Mérite, tandis que Mme Gabrielle FALQUET, Maire, donna lecture du palmarès de cette année, présenta les trois lauréats et leur remit, avec la collaboration des membres de la Commission ad hoc, le plat souvenir et le message fleuri des Autorités. En conclusion de la

partie officielle, agrémentée de productions vocales du Groupe de dames, Madame le Maire rappela le sens du dévouement, souvent réalisé dans l'ombre.

C'est les musiciens de la Fanfare qui apportèrent, en musique, la conclusion de cette manifestation et conduisirent également les invités où chacun, en trinquant le verre de l'amitié, échangea félicitations et souvenirs avec les heureux récipiendaires.

### Lauréats 1992

**Mme Louisa VUILLE**, née en 1901, domiciliée au Lignon

Membre fondateur et première présidente du Club des aînés du Lignon (le premier club de la commune). Actuellement présidente d'honneur.

Première présidente de la Fédération des clubs d'aînés du canton, dont elle est également la présidente d'honneur.

Conseillère municipale dans les rangs du Parti du Travail de 1971 à 1979,

elle présida le législatif verniolan en 1975. A été également députée du Grand Conseil.

**Mlle Renata KOLAROVA**, née en 1966, domiciliée à Chêne-Bougeries. Membre du Ski-Club Aïre-Le Lignon depuis 1987, dans la discipline du kilomètre lancé (ski de vitesse).

Championne suisse de cette discipline en 1990, vice-championne suisse en 1991, elle est placée au 12ème rang du classement final de la Coupe du monde 1991.

Sélectionnée dans l'équipe de Suisse aux Jeux Olympiques d'Albertville, elle y remporte la médaille de bronze.

**M. François BLEIN**, né en 1913, domicilié à Balexert

Membre fondateur du Club des aînés de Balexert; il assume la responsabilité des activités «Enfance et Troisième âge».

Exerce une activité sociale depuis plus de 10 ans et se dévoue, sans compter, en faveur des malades et des handicapés.



### Echo de Vernier

«60 ans de sociétariat» «60 ans de fidélité»

Lors de son assemblée générale du 4 mars 1993, l'Echo de Vernier a applaudi son président d'honneur **Jean DECOSTERD**.

Entré en 1933 à l'Echo et longtemps résident et conseiller municipal de la commune de Vernier, Jean DECOSTERD est une figure légendaire, souriante et active de l'Echo de Vernier.

Nous lui souhaitons de participer encore de nombreuses années à la vie de sa société préférée.



Les lauréats : Mme VUILLE, M. BLEIN et Mlle KOLAROVA

(photo : Catherine VOGT)

### Piscine du Lignon

Ouverture :  
du jeudi **13 mai** au  
dimanche **12 septembre**

Horaire : **9h 30** - (lundi 11h) à **19h30**  
Heure limite de sortie : 20h00

### Tennis d'Aïre

Ouverture:  
du **25 mars** au **4 octobre**

Les conditions de réservation restent inchangées.

Nouveau tarif :  
-adultes Fr. 10.- les 45 min.  
-enfants Fr. 6.- les 45 min (inchangé)

Renseignements : tél. 796 21 98

### Cours d'initiation à la plongée (baptême)

Le cours d'initiation à la plongée est organisé dans le cadre des activités sportives communales de Vernier. Il est donné par un assistant-instructeur PADI (Professional Association Diver Instructeur).

**Période : du 2 juin au 28 août**

Horaire : mercredi de 8h30 à 10h  
samedi de 8h30 à 10h

Durée de la leçon : 90 minutes

**Condition obligatoire :**  
pas de contre-indication médicale pour la plongée

**Age :** dès 14 ans révolus  
(signature du représentant légal)

Nombre de participants/leçon :  
maximum 6 - minimum 3



**Prix :** Adultes Fr. 20.- / leçon  
14 à 18 ans Fr. 15.- /leçon

Ces prix s'entendent :  
- entrée piscine comprise  
- équipement fourni sur place  
- assurance-accident à la charge des participants  
Paiement sur place le jour du cours

**Inscriptions et renseignements :**  
dès le 12 mai, auprès des hôtesses-caissières de la piscine du Lignon

## Conseil municipal

### Séance du mardi 6 avril 1993 - Prochaine séance mardi 18 mai

En début de séance, présidée par M. Jean-Claude SEYDOUX, prestation de serment de Mme Rachel CESPEDES-SAUVAIN (PDC) domiciliée à Balexert, en remplacement de M. Paul FAHNDRICH, décédé.

Dans les communications du Conseil administratif, Mme Gabrielle FALQUET informe les conseillers municipaux qu'à fin février la population de Vernier se montait à 27.911 habitants et comptait 1043 chômeurs.

Mme le Maire annonce également l'engagement dès le 1er avril de Mlle Malory MEX au service de la protection civile en remplacement de Mme PERNOT et que le remplaçant, dès le 1er janvier 1994, de M. Albert APOTHELOZ au poste de secrétaire général de la Mairie a été désigné en la personne de M. Patrick LEUBA, vice-président du Conseil municipal.

Poursuivant l'ordre du jour, les conseillers ont :

- entendu, pour information, un rapport de la Commission de sécurité concernant

la sécurité dans les dépôts pétroliers, suite à l'accident de janvier 1992.

- accepté, à l'unanimité, la division et la réunion de parcelles à l'avenue Henri-Golay et l'octroi d'un droit de superficie, sur la parcelle No 3.075, sise à l'avenue Henri-Golay, à la Fondation des maisons communales pour la construction de logements à caractère social.

- accepté, par 19 oui et 13 abstentions, la transformation des parts sociales et les titres de participation de la Banque hypothécaire de Genève en actions nominales de la Banque cantonale de Genève.

- accepté, par 27 oui et 5 abstentions, le postulat du Groupe du Parti du Travail, concernant les incidences sur les finances communales du transfert de charges du canton sur les communes.

- accepté, par 31 oui et 1 abstention, un crédit de Fr. 50.000.— pour un audit sur la conception et l'organisation de

l'administration.

-renvoyé dans les diverses commissions:

a) la pétition d'habitants du Lignon contre le projet de giratoire à l'avenue du Lignon 46 à l'urbanisme.

b) la modification du régime des zones de construction pour la création d'une zone de développement industriel à l'angle de la route du Bois-des-Frères et du chemin Barde à l'urbanisme.

c) la présentation des comptes de l'administration et la Fondation Vernier-Signal, ainsi que les dépassements de crédit aux finances.

d) à la Commission de sécurité l'acceptation d'un droit de superficie octroyé par les Services Industriels pour la construction d'un dépôt pour le service du feu, ainsi que le projet de construction et d'équipement d'un dépôt centralisé pour le service du feu communal sur la parcelle des Services Industriels au Lignon.



## Chancellerie d'Etat

### Arrêté

fixant au dimanche 6 juin 1993 la date d'une votation cantonale

Le Conseil d'Etat, vu la constitution de la République et canton de Genève, vu la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982,

Arrête :

1. La votation cantonale sur les sujets suivants :
  - a) l'initiative populaire (IN 32) «Pour des fonctionnaires citoyens à part entière» (éligibilité des fonctionnaires au Grand Conseil)
  - b) l'initiative populaire (IN 29) «Pour une autonomie des communes en matière d'aménagement de leur territoire»;
  - c) Le projet de loi (PL 6934) sur la participation des communes à l'aménagement des territoires (contre-projet à l'initiative populaire IN 29);
  - d) L'initiative populaire (IN 28) «Toutes citoyennes, tous citoyens !» (droit de vote et d'éligibilité des étrangers);
  - e) le projet de loi constitutionnelle modifiant l'article 142 de la constitution de la République et canton de Genève (droit de vote et éligibilité des étrangers aux tribunaux de Prud'hommes, contre-projet à l'initiative populaire IN 28);
  - f) le projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 80A et 177 de la constitution de la République et canton de Genève (création de la Banque cantonale de Genève);
  - g) la loi modifiant la loi générale sur les contributions publiques (augmentation de la taxe personnelle), est fixée au dimanche 6 juin 1993.

## Les 25 ans de la section des samaritains

Eh oui, déjà... notre section est née en 1968.

A quoi pensons-nous en cet anniversaire ? Au passé d'abord, car en 25 ans il y en a eu des heures de dévouement, de travail. Travail pour les différents comités, pour les membres qui ont ainsi oeuvré au service des Verniolans. Nous nous souvenons de M. Paul ROUX, le premier président et des suivants aussi, Monsieur Jean NICOD, Madame Yvonne BIELSER, Madame Arlette BERNET, Madame Ghislaine BAGNOUD.

Le présent avec, pour l'anniversaire, un nouveau président, Monsieur Michel RUCHAT et une fête avec la section de Grône jumelée avec nous depuis 1973 ! Présent encore avec de très nombreuses activités telles que services, exercices, collaboration avec les pompiers de la com-

mune, cours de sauveteurs, cours d'urgence pour les petits enfants, pour les personnes âgées, etc.

Et cela nous amène à regarder vers l'avenir. Le renouvellement des membres par l'arrivée constante de jeunes par l'arrivée constante de jeunes. La relève des moniteurs, des jeunes encore qu'il faut former. L'approche et l'étude des nouvelles structures «Sama 2000». L'an prochain sur notre commune l'assemblée de l'Union Romande.

25 ans de joie, de plaisir, qui nous ouvrent la voie à de nouvelles années de travail, de don de soi, de partage pour le bien des autres.

Bon succès pour tous et bon anniversaire.

## Vandalisme

### UNE GRAVE EPIDEMIE DEFERLE SUR LA COMMUNE ET AILLEURS

Oui, c'est une véritable épidémie, qui roule par vagues successives, se calme puis reprend.

Elle pourrait porter le nom de «superstition», si l'on croit le dicton que le verre blanc brisé porte bonheur. Peut-être vit-il un moment d'intense plaisir, le **briseur d'abribus** et autres porte-horaires, à l'instant où le verre éclate pour venir s'amonceler en un petit tas lumineux sur le gris trottoir!

Elle porte pourtant le nom de VANDALISME, cette épidémie. En effet, depuis plusieurs semaines, un ou des casseurs s'acharnent sur les abribus, les porte-horaires ou même sur les distributeurs pour casser toutes les vitres.... De vrais malades !

Historiquement, les VANDALES étaient de rudes conquérants qui ravageaient tout sur leur passage. Aujourd'hui ce ne sont que des minables qui n'ont gardé que le nom et la violence, en oubliant le courage.

C'est de nuit, en cachette, qu'ils donnent libre cours à leur trop plein d'énergie, pour ne pas dire à leur bêtise !

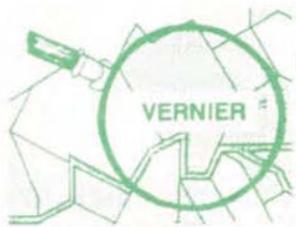
Le rodéo nocturne terminé, «l'aventurier» retourné dans l'anonymat, il ne reste que les tristes débris, rapidement débarrassés par la voirie.

Résultat de cette folle équipée, c'est une foule de gens transis, des horaires bientôt illisibles et des distributeurs de billets inutilisables.

Réparer, bien sûr ! La belle affaire. Une vitre par ici, une vitre par là, c'est une fortune. Ce n'est pas moins de 8.000.- francs que la commune doit déboursier. La commune, c'est en fin de compte vous, nous, tout un chacun, par le truchement des impôts.

Alors soyons vigilants et tâchons de repérer le ou les «vandales». Cela pourrait leur être également salutaire en leur apprenant que tout délit finit par être puni dans notre société dite civilisée.

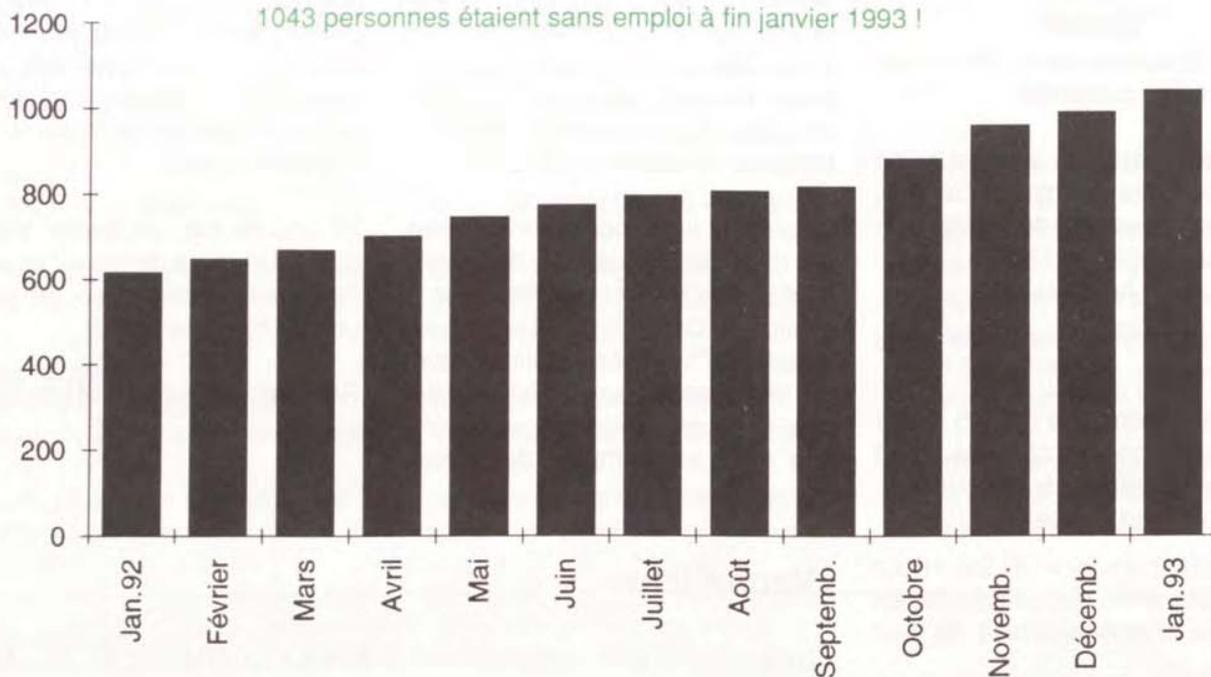
Le service TPG-TPV



## Savoir... participer

Pour la première fois, le nombre de chômeurs domiciliés dans notre commune a dépassé la barrière des mille :

1043 personnes étaient sans emploi à fin janvier 1993 !



### Service social

#### Anniversaires Aînés

Trois personnes ont fêté leurs 90 ans au mois de mars:

Mme Marie ALTHERR, nouvellement à la pension des Charmilles, le 15 mars

Mme Emma ALTORFER, Av. du Lignon 61, le 17 mars.

Mme Alice FUCHS, Ch. des Sellières 9, le 30 mars

**A toutes nos meilleurs vœux !**



### Agenda

#### A la MACAV

Maison d'artisanat communal amateur de Vernier  
Rue du Village 48



de 9h00 à 11h30 et  
de 14h30 à 17h30  
fermée dimanche et lundi matin

Du 26 avril au 22 mai  
**Josiane TRIET-DELEZE**  
Patchwork

et  
**Robert TANNER**  
"Tritonnement"

**FIDUCIAIRE KUFFER & CIE**  
BUREAU COMPTABLE & FISCAL

Toutes les opérations fiduciaires  
Tenue et clôture de comptabilités  
ou assistance  
Budgets et comptabilités analytiques  
Traitement des salaires  
Service fiscal :  
déclaration, recours, correspondance  
**RÉVISION, ORGANISATION,  
CONSEIL EN INFORMATIQUE, EXPERTISE**

7, chemin de l'Alouette  
Case postale 32 - 1219 Aire / GE  
Téléphone (022) 796 35 74



Claude JORAND

**Pour tous vos problèmes  
d'infiltration d'eau**

dans sous-sol, cave,  
parking.

20 ans d'expériences

21, chemin Delay  
1214 VERNIER  
tél. 341 25 54 - Fax 341 46 01



RUE GRANGE-LÉVRIER 21  
1220 AVANCHET-PARC  
Tél. 022/796 28 50

**Ecrivain Public**

**B. BERTHOUD**

*diplôme et maturité de commerce licence ès Lettres de français*

rédaction - correspondance - correction - mise au net

Tél. 796 74 72

Av. du Lignon 60

1219 Le Lignon

entreprise  
**DROUX**

Nettoyage et revision de citernes à mazout  
DéTECTEURS de fuites à vacuum VAPROTEC  
Bassins de rétention système VATAG  
Réfection de citernes en polyester

Ch. de la Tourelle 12  
Case postale 237, 1211 GENÈVE 19  
Tél. (022) 788 21 43  
Fax (022) 788 21 47  
Natel 077/21 69 53

**Vincent  
PELLERITI**



**MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE**

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



Héliographie du Lignon

MiniMax S.A.

**Héliographie  
Photocopies noir/blanc  
Photocopies couleurs laser  
Agrandissement/Réduction  
Reliures**

**SERVICE DE LIVRAISON  
PARKING ASSURÉ**

32, rte du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon  
Tél. 796 44 90

**ENTREPRISE EN INSTALLATION  
CHAUFFAGES CENTRAUX**

**Ernest AHAMMER**

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

**BUREAU:**  
91, avenue de Châtelaine  
1219 Châtelaine  
Tél. 796 74 74

**ATELIER:**  
115, route de Vernier  
1219 Châtelaine  
Tél. 796 84 81

**POMPES  
FUNÈBRES**

**GÉNÉRALES SA**  
AV. CARDINAL-MERMILLOD 46 CAROUGE-GENÈVE  
JOUR ET NUIT  
**342 30 60**  
ENTREPRISE DU GŒUPE POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES SA

**Ce pavé est à votre  
disposition pour vos  
annonces publicitaires**

**Prix: Fr. 100.-**  
(par numéro pour 4 parutions)

Contactez :  
**M. Roland HEHLEN**  
Tél. 306 06 06



**Robert  
Vuillaume SA**

Menuiserie  
Charpente  
Escaliers  
Couverture  
Fenêtres phoniques

Ch. des Vidollets 67 - 1214 Vernier  
Tél. 341 01 01 - Fax 341 29 45

## Informations Vernier - annonces publicitaires

**Annonce 1/4 de page**

4 parutions: Fr. 270.- /numéro

**Annonce 1/2 de page**

4 parutions: Fr. 540.- /numéro

4ème page de couverture

**Pleine page**

4 parutions: Fr. 1200.- /numéro

Pour de plus amples  
**renseignements**, contactez  
M. Roland HEHLEN  
Tél. 306 06 06

# l'hypermarché frais+meilleur marché!



HORAIRE  
D'OUVERTURE  
LU-VE 9-19h  
SA 8-17h  
Sans  
interruption

plus de 60'000 articles Alimentaire et Non-Alimentaire



# JUMBO Hypermarché Vernier

**P** Blandonnet  
A côté de l'aéroport

## La fête aux Avanchets

### L'Eclipse

A la queue leu leu !!!

C'est avec un grand plaisir que les jeunes de l'Eclipse ont accueilli les Aînés de la commune, le 21 octobre 1992 pour un thé dansant.

Petits gâteaux maison, danse et rires étaient au rendez-vous.

Merci à chacun d'y mettre du sien pour fêter ensemble le mélange des générations !



## La fête à Balexert

Association des Parents d'élèves de l'école de Balexert

70, ch. de L'Etang -1219 Châtelaine



L'APE Balexert organise deux fêtes traditionnelles au cours de l'année :

- la fête de fin d'année scolaire organisée par les enseignants au mois de juin durant laquelle les enfants ont une après-midi de jeux et de rallye. Les parents sont invités à les rejoindre dès 17 h pour le pique-nique.

- la fête de l'Escalade avec un cortège costumé, suivi d'une soupe et du vin chaud offert par l'association.

A ce sujet, une vente-échange de costumes d'Escalade se déroulera début novembre.

## La fête à Châtelaine

### Ludothèque de Châtelaine

83, avenue de Châtelaine

**Mercredi 28 avril de 14h à 17h**

**Concours de billes** ouvert à tous les enfants du quartier, suivi de la remise des prix et d'un goûter offert par la ludothèque.

**Samedi 18 septembre**

**Journée nationale du jeu.**

A cette occasion, la Ludothèque organisera une fête sur la place de Châtelaine avec de nombreuses attractions et possibilités de jeux.



### Association des intérêts d'Aire - Le Lignon

Dès la fondation, en novembre 1957, de l'Association des intérêts d'Aire, devenue en 1971, «Association des intérêts d'Aire-Le Lignon», les membres du comité comprennent très vite que si les diverses tâches qu'occasionnent les problèmes de la presqu'île (nuisances, circulation, etc.) sont indispensables, les contacts humains sont également nécessaires à la vie d'un quartier.

Afin de marquer la commémoration de la «fête nationale» genevoise, le comité a mis sur pied une Soirée d'Escalade. Manifestation qui est entrée dans la tradition et qui, chaque année, rassemble anciens et nouveaux habitants, heureux de se retrouver pour déguster la succulente choucroute, mijotée avec art par les membres du comité, danser et s'amuser, sans oublier de briser la non moins traditionnelle marmite en chocolat.

Diverses actions en faveur de la jeunesse ayant été mises sur pied (arbre de Noël, camp de ski, cours de natation), l'Association estime que les

ainés ne doivent pas être oubliés et organise à leur intention goûters, sorties en car, etc.

Avec la construction de la Cité du Lignon comprenant des immeubles pour personnes âgées, le comité pense alors ouvrir son action à l'ensemble de la commune, et c'est avec la collaboration du Service Social de Vernier et l'appui de l'Association des commerçants du Lignon, la création, en 1970, du Festival du Printemps. Et depuis cette date, chaque année, tous les aînés de la commune sont conviés à un après-midi récréatif qui leur permet d'applaudir un programme varié, passant de la musique classique à la variété, sans oublier les chansons «rétro», des «pas-de-deux» des petits rats à des danses plus endiablées, et même, pendant de nombreuses années, un défilé de mode offert par le Grand-Passage. Après le spectacle, une collation attend les invités qui peuvent également, si le cœur et les jambes leur en disent, en intermède envahir la piste de danse.

### Association de Parents d'élèves des Libellules

Notre association n'existe que depuis l'automne 1991, ce qui ne nous a permis d'organiser que peu de manifestations jusqu'à présent.

Notre première réussite fut la fête de l'Escalade 1992 qui a réjoui tout le monde, les petits, les grands, les enseignants et les parents. Nous avons pour l'occasion organisé une vente de pâtisserie «maison» qui a eu beaucoup de succès. Après une agréable prestation de la chorale des Libellules, un orchestre a animé, toute la soirée, un bal où chacun a pu virevolter et s'amuser.

Nous projetons également, avec les enseignantes de notre école, de faire une grande fête de fin d'année. Elle aura lieu le 25 juin 1993 et sera animée l'après-midi par les enseignants pour les enfants, avec jeux, parcours etc. Ensuite, l'A.P.E.L prendra la relève, avec petits et grands, pour un apéritif et un souper, le tout arrosé de musique.

### Maison de Quartier

**Une maison de quartier, c'est aussi pour faire la fête**

Nous organisons fréquemment à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon de petites fêtes. Celles, tout d'abord, des enfants et des jeunes du quartier, qui désirent marquer leurs anniversaires avec des jeux et de la musique. Il y a les fêtes de familles ou de sociétés, car nous louons ou prêtons nos locaux à ces fins.

Et puis il y a les manifestations que nous organisons avec les groupements du quartier, les associations ou les usagers, pour faire connaître une région, un pays, une culture ou bien fêter un événement comme l'Escalade ou, par exemple, l'automne dernier, le 25ème anniversaire de l'ouverture de la Maison de Quartier. Cette fête a été l'occasion d'offrir aux habitants, petits et grands, en plus des spectacles et divertissements, un moment de rencontre, d'échange et de partage, dans la joie et la bonne humeur.

Nous vous invitons d'ores et déjà à participer à la fête de la Maison de Quartier qui marquera l'équinoxe d'automne et, en décembre, à nous rejoindre pour celle de la Mère Royaume.

Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon  
Chemin Nicolas-Bogueret 12b

Agnès Revilloud



25ème anniversaire de la Maison de quartier

La Vogue de Vernier puise sa tradition dans l'histoire de la campagne genevoise et surtout avec la paroisse catholique (qui fête cette année le 150ème anniversaire de sa fondation), puisque c'est la fête patronale (St Jacques et St Philippe) qui a fixé la date de la manifestation, en principe le premier week-end de mai, et qui en faisait l'une des premières vogues du canton.

Au fil des années, et surtout avec la période de la guerre 39-45, l'ampleur de cette manifestation diminua pour ne conserver plus qu'un bal, organisé à tour de rôle par les sociétés du Cartel, et un carrousel pour les enfants, ainsi qu'une répétition marchante de la Fanfare Municipale, le samedi après-midi.

En 1977, le Cartel des sociétés de Vernier, regroupant l'Etoile Sportive Féminine, le Vernier F.C., l'Etoile Sportive Vernier (aujourd'hui Vernier-Le Lignon) et la Fanfare de Vernier, décident de relancer cette fête, dans un désir premier d'animer le village et l'ensemble de la commune, mais également afin de créer un lien entre la ville et la campagne, en profitant de la situation géographique de Vernier à la périphérie des grandes concentrations urbaines et de la campagne.

Et, au printemps 1978, le comité d'organisation, présidé par M. Paul FAHNDRICH, invitait la population à participer à la première édition de la Vogue du Renouveau, qui devait son nom au fait qu'elle se situe au moment où la nature se renouvelle et que c'était également le redémarrage de cette fête populaire.

Le succès populaire de cette manifestation incitait le Cartel, qui n'avait pas eu besoin de faire appel au Fonds de garantie de Fr. 10.000.- voté par le Conseil Municipal, à continuer sur sa lancée et poursuivre l'organisation de cette fête qui mobilise plus de 400 bonnes volontés bénévoles, ainsi que l'aide technique et matérielle du Service des routes et des parcs et promenades de la commune.

Trois jours de liesse au village, sur l'emplacement de l'Ecole des Ranches, avec un super-loto le vendredi soir, et surtout de l'animation et des spectacles qui ont permis, chaque année, à la foule qui se presse à Vernier d'applaudir des artistes, des groupes folkloriques, des fanfares de tous pays, ainsi que, par volonté des organisateurs qui en ont fait un point d'honneur, la présentation d'un corps de musique étranger de prestige. Sans dresser de liste exhaustive, citons cependant quelques vedettes accueillies, sous le chapiteau de fête, telles que Georges GUETARY, Georges MOUSTAKI, l'inoubliable Daniel BALAVOINE, Charlélie COUTURE, Chi COLTRANE, Philippe LAVIL, les FORBANS, etc., et les divers corps de musique de renom international qui ont enthousiasmé les spectateurs. Souvenez-vous notamment de la Musique de la Gendarmerie Mobile, de la Batterie-fanfare du 501ème régiment de Char, des Musiques de la 4ème R.A. (Région Aérienne) et de la FATAC (Forces Aériennes Tactiques), et en 1992, de la Musique de la 6ème Région Militaire d'Alsace pour la France, les Etats-Unis étant représentés par la 8th. I.D. Band des Forces Armées Américaines stationnées en Allemagne. Et bien sûr, personne n'aura oublié la prestation époustouflante, en 1989,

de l'Ensemble de musique et danse du district militaire des Carpates, venu de Llov pour la première fois en Suisse, avec ses 70 exécutants (musiciens, chanteurs, danseuses et danseurs) qui «emballèrent» le public par la beauté des chœurs, le brio des musiciens et la fougue et le dynamisme des danseuses et danseurs.

Pour l'édition 1993 des 7, 8 et 9 mai (voir programme dernière page) le comité d'organisation a invité un corps de musique britannique :

### The Regimental Band

9ème - 12ème Lanciers Royaux et du Prince de Galles

Chef de musique : G.J. Bright

Le régiment des dragons, qui deviendra par la suite les 9ème Lanciers Royaux de la Reine et les 12ème Lanciers du Prince de Galles, était constitué en 1715 pour soutenir Georges I contre la révolte des Stuarts.

Les deux régiments sont en Irlande au siècle suivant quand le roi Georges III change leur nom en «9ème Dragons Légers» et «12ème Rgt des Dragons Légers du Prince de Galles».



## Vogue de Vernier

7 - 8 et 9 mai

sous chapiteau

Vendredi 7 mai dès 17h

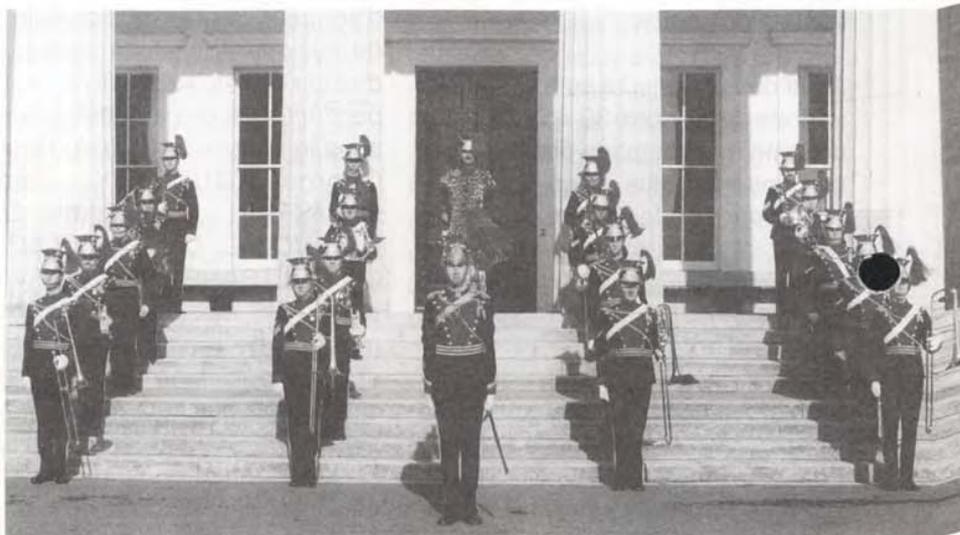
### Super Loto

Samedi 8 mai à 21h

## Concert de Gala

Musique des 9e et 12e  
Lanciers Royaux  
et du Prince de Galles

(Grande-Bretagne)



Dimanche 9 mai dès 14h

Animation avec fanfares et groupes folkloriques (Suisse - Italie - Gde-Bretagne)

Buvette - Restauration - Manèges forains

Entrée libre les 3 jours

Du Lundi au Vendredi dans votre Restaurant



## Mövenpick

### PLATS DU JOUR\*

*Mijotés pour vous par notre Chef...*

\* Servis à midi seulement  
Sfr. 14.80

Genève Airport

MÖVENPICK HOTEL

Cadett

21, avenue de Mategnin - 1217 Meyrin - Tél. 785.02.03